

Tarifs sociaux : Numericable propose aux pouvoirs publics une offre Triple Play Social à 9,99 euros par mois

Trois semaines après les annonces du Premier Ministre sur le développement du numérique et sa demande de créations de tarifs « sociaux », Numericable propose aux pouvoirs publics pour homologation, une offre Triple Play Social à 9,99 € par mois.

Engagé depuis plusieurs années dans la réduction de la fracture numérique via son offre SUN (service unique numérique) dédiée aux bailleurs sociaux, Numericable répond à la demande du gouvernement de proposer des tarifs sociaux Triple Play et soumet pour homologation aujourd'hui une offre à 9,99 euros par mois.

Cette offre comprend :

- Un accès Internet à Haut Débit
- Une ligne téléphonique avec les communications illimitées vers la France métropolitaine et le Pôle Emploi (numéro 3949)
- La réception des chaînes gratuites de la TNT, de la TNT HD et d'une trentaine de chaînes étrangères

Après son homologation, cette offre sera disponible dans les immeubles raccordés au réseau Numericable et dont les gestionnaires auront souscrit une offre collective SUN.

Les conditions d'éligibilité à cette offre sont :

- Le raccordement de l'immeuble au réseau Numericable
- La présence d'un contrat SUN actif
- Et conformément à la réglementation en vigueur, l'assurance que l'abonné est bénéficiaire du Revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Pour une maîtrise optimale des dépenses, l'offre Triple Play Social de Numericable s'accompagnera d'une option permettant le déblocage des numéros hors forfaits et des spéciaux surtaxés.

Le Triple Play Social de Numericable en bref :

Télévision

- Accès numérique à 48 chaînes (18 TNT gratuites et 30 étrangères)
- Accès à un service de base analogique sur toutes les prises du logement

Internet

- Illimité à 2 Mbits/s
- 30 adresses mail
- 200 Mo d'espace perso

Téléphone

- Illimité en France métropolitaine
- Gratuit vers le 3949
- Option de blocage des numéros hors forfaits et spéciaux surtaxés.

ANNEXES

Annexe 1 : le Triple Play Social, qui paye quoi ?

- La copropriété ou le gestionnaire d'immeuble (office HLM) : 4 € par foyer pour l'accessibilité à l'offre SUN.
- L'abonné : 5,99 € pour la téléphonie illimitée vers la France métropolitaine et le Pôle Emploi (3949).
- Le Fonds de Service Universel, géré par la Caisse des Dépôts et Consignations : 4,21 € au titre de la subvention gouvernementale.

Annexe 2 : rappel des spécificités de l'offre SUN de Numericable

Depuis 2007, Numericable propose aux gestionnaires d'immeubles collectifs l'offre **Service Unique Numérique (SUN)**. Une offre dont le coût mensuel s'élève à 4 € HT/mois (intégré dans les charges locatives du résident), sans période d'engagement pour le locataire ni frais ou indemnité de résiliation.

L'offre SUN comprend :

- Un accès Internet Haut Débit
- La réception des chaînes gratuites de la TNT et de la TNT HD et d'une trentaine de chaînes étrangères
- Une ligne téléphonique permettant la réception des appels entrants et limitée aux numéros d'urgence pour les appels sortants.

A ce jour, 250 000 foyers bénéficient du contrat SUN de Numericable.

Toutes les informations concernant l'offre SUN et sa souscription sont présentes sur le site suivant : <http://collectif.numericable.fr/>

Annexe 3 : Liste des chaînes de TV disponibles

- Les chaînes nationales de la TNT



- La Haute Définition



- Mais aussi les chaînes locales et les chaînes étrangères suivant les réseaux